

travaux à accomplir à l'heure actuelle, et le temps que nous prenons, en notre qualité de bons Canadiens, nous permet de combattre en cette enceinte pour les choses que nous croyons justes. Nous utilisons la période des vacances, de notre congé, pour cela.

**Des voix:** Bravo!

**M. Irvine:** Il est intéressant d'entendre les questions qui se croisent à la Chambre. Je me demande si le premier ministre et le chef de l'opposition ne sont pas un peu plus proches d'un compromis que nous le pensons. Ne serait-ce pas charmant si, à titre de Canadiens, nous pouvions simplement étudier cette question et en arriver à une solution satisfaisante pour tous? Mais nous ne pouvons procéder de cette façon-là. Le seul recours que nous ayons est le plébiscite.

Monsieur l'Orateur, je le dis à titre de député qui ne cherche qu'à favoriser l'unité, l'unité nationale. J'ai confiance qu'ils réussiront à s'entendre et qu'un comité composé de membres de tous les partis pourra être formé en vue de choisir un modèle de drapeau tout à fait dépolitisé.

La Chambre est maintenant saisie du sous-amendement. Pour ma part, j'estime que nous devrions avoir un plébiscite, monsieur l'Orateur. J'irai même un peu plus loin. Devrions-nous avoir un plébiscite dès maintenant? A cette question, je répondrais non. A mon sens, il faudrait mettre au rancart, jusqu'aux prochaines élections, ce qui n'est peut-être pas tellement loin, toute cette question tant controversée qui bouleverse le pays et divise les citoyens encore plus. Nous pourrions alors avoir un plébiscite. Si un plébiscite était tenu maintenant, il faudrait mettre en action tout notre mécanisme électoral. Il faudrait faire dresser les listes d'électeurs par des énumérateurs et employer un grand nombre de personnes et de services nécessaires pour la tenue d'un plébiscite. Cela coûterait presque autant que des élections générales et ce serait un gaspillage de 15 millions de dollars. Rien ne nous empêche de mettre cette question au rancart jusqu'à ce que nous ayons des élections; nous pourrions alors tenir le plébiscite, en novembre, en mars, ou bien dans un an. D'ici là, venons-en à une entente comme le devraient de loyaux Canadiens et assurons-nous que ce Parlement travaillera dans les meilleurs intérêts des citoyens canadiens. Nous pourrions ainsi faire d'une pierre deux coups et économiser de l'argent.

En envisageant ainsi cette question, nous donnerons aux Canadiens trois chances. Tout d'abord, nous leur permettrons de se calmer et de réfléchir à la question avec un peu moins de passion qu'à l'heure actuelle. Cela leur donnera la chance d'y réfléchir plus lucidement. Les citoyens sont furieux à l'idée

de perdre leur pavillon rouge. Les protestations augmentent sans cesse. Nous n'avons pas peur d'un plébiscite, car nous savons quel en sera le résultat.

Deuxièmement, nous épargnerons 15 millions de dollars. Si je ne me trompe, c'est le ministre des Finances (M. Gordon) qui a dit «Qu'est-ce que 100 millions?»; nous savons qu'il plaisantait. Mais 15 millions de dollars c'est beaucoup d'argent et nous devrions l'économiser si nous le pouvons.

Nous accorderions à la population un droit très important en lui permettant de choisir librement. Nous ne pouvons plus reculer maintenant, nous devons continuer. La seule solution qui s'offre si nous capitulons et acceptons le drapeau proposé par une seule personne, ce serait de décevoir les Canadiens et de céder à ce qui équivaut à une dictature.

**M. William Skoreyko (Edmonton-Est):** Monsieur l'Orateur, je n'avais pas l'intention de prendre part pour une seconde fois au débat en cours. Mais le ministre du Commerce (M. Sharp), entre autres, a prononcé un discours si provocateur qu'il est tout naturel que je vienne lui répondre aujourd'hui. En outre, il importe au gouvernement de bien étudier le sous-amendement proposé. Le premier ministre (M. Pearson), c'est évident, ne s'intéresse qu'au projet de résolution tel qu'il a été présenté. Mais c'est dans l'espoir qu'il va reconsidérer l'affaire que je reviens à la charge. J'aimerais aussi traiter de certaines des recommandations faites par le député de Qu'Appelle (M. Hamilton), qui a sans doute prononcé, il y a quelques jours, un des meilleurs discours que la Chambre ait entendus depuis longtemps.

Soit dit en passant, je suis très heureux de voir que le ministre de l'Agriculture (M. Hays), Albertain comme moi, mais de Calgary, est aujourd'hui des nôtres. Je salue son retour. Bien entendu, je souhaite qu'il participe cet après-midi au débat, car je sais ce que certaines personnes de Calgary pensent de la question. J'aimerais aussi connaître le sentiment du ministre lui-même. De fait, monsieur l'Orateur, le pays semble s'administrer tout seul actuellement, en dépit du Parlement plutôt que grâce à ce dernier. Encore une fois, je prie le premier ministre d'étudier la question à fond ou, si vous le préférez, de l'examiner de nouveau très attentivement.

Le sous-amendement présenté par le représentant de Regina-City (M. More) renferme les quatre questions suivantes: Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien? Êtes-vous partisan du pavillon rouge canadien modifié? Êtes-vous partisan du modèle à trois feuilles d'érable? Êtes-vous partisan d'un modèle à feuille d'érable unique? Quelle